COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

PRÉPOSÉ AUX INSTRUMENTS D'ARPENTAGE / PRÉPOSÉE AUX INSTRUMENTS D'ARPENTAGE

INSCRIVEZ-VOUS À CE PROGRAMME
→ CARRIERE EN CONSTRUCTION.COM

QUEL EST SON RÔLE?

- Collecte, transfère, calcule et met en plan les données d'arpentage à l'aide d'instruments spécialisés (carnet de notes électronique, station totale conventionnelle ou robotisée, récepteur GPS, logiciels de calcul, logiciels de dessin, etc.), en vue de réaliser des plans ou de délimiter les constructions projetées;
- Fournit des données relatives à l'alignement, à l'altitude, à l'orientation et à la dimension de différents terrains ou types d'infrastructures (complexes industriels ou commerciaux, bâtiments, résidences, routes, etc.).

TAUX HORAIRES
Selon les conventions collectives (août 2026)

ENTRE
42,56 $ /H
ET 50,07 $ /H

PERSPECTIVES D'EMPLOI

BONNES

FORMATION

DEP DE 1 800 HEURES

QU'EST-CE QUE ÇA PREND?

- **AUTONOMIE**
- **PRÉCISION**
- **MINUTIE**
- **ESPRIT D'ÉQUIPE**
- **CAPACITÉ D'ANALYSE**

→ **INTÉRÊT** pour l'acquisition des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de géodésie, de topométrie et d'arpentage, ainsi que pour le travail en plein air et les déplacements en région;

→ **HABILETÉS** avec l'équipement informatique (logiciels, calculateurs, etc.).

QUEL EST LE PARCOURS SCOLAIRE À SUIVRE?

FORMATION REQUISE

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Arpentage et topographie (5238)

RÉGIONS OFFRANT LA FORMATION

- Capitale-Nationale
- Laurentides
- Montérégie
- Montréal
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

PRÉALABLES SCOLAIRES

Pour accéder à cette formation, il suffit de remplir l'une des **QUATRE** conditions suivantes :

DÉTENIR UN DIPLÔME

Être titulaire d'un **diplôme d'études secondaires** ou de son équivalent reconnu;

OU

Être titulaire d'un **diplôme d'études supérieures** comme le diplôme d'études collégiales ou le baccalauréat.

ÊTRE ÂGÉ(E) D'AU MOINS 16 ANS

Avoir **au moins 16 ans** au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle la personne commence la formation;

ET

- Avoir obtenu les unités de 4e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

OU

- Avoir réalisé des apprentissages reconnus équivalents.

ÊTRE ÂGÉ(E) D'AU MOINS 18 ANS

Avoir **au moins 18 ans** au moment de commencer la formation;

ET

- Posséder les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général (TDG);
- Posséder les préalables spécifiques au programme d'études visé;

OU

- Avoir réalisé des apprentissages reconnus équivalents.

DÉTENIR CERTAINES UNITÉS DE 3e SEC.

Avoir obtenu les unités de **3e secondaire** en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le MEQ;

ET

- Poursuivre la formation générale en concomitance avec la formation professionnelle afin d'obtenir les unités de 4e secondaire manquantes en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le MEQ.

APRÈS LE DIPLÔME, COMMENT ACCÉDER AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION?

- L'industrie de la construction regroupe des métiers et des occupations associés à différents certificats de compétence.
- La fonction de préposé ou préposée aux instruments d'arpentage fait partie de la catégorie des occupations spécialisées.
- Pour travailler sur les chantiers, un certificat de compétence occupation est requis.

VOICI LES PRINCIPALES ÉTAPES POUR **OBTENIR UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE :**

CERTIFICAT DE COMPÉTENCE **OCCUPATION (CCO)**

Il faut démontrer à la Commission de la construction du Québec (CCQ) la réussite du DEP *Arpentage et topographie*.

Pour en savoir plus ou pour découvrir les autres façons d'obtenir un CCO, visitez le www.ccq.org/occupation.

Des mesures sont en place pour favoriser l'inclusion et accroître la présence des femmes, des membres des Premières Nations et des Inuit, ainsi que des personnes issues de la diversité de la société québécoise.

Consultez-les au www.ccq.org/inclusion.

À QUOI RESSEMBLENT LES PERSPECTIVES D'EMPLOI?

Les perspectives d'emploi pour cette occupation spécialisée sont bonnes. Même si la demande pour cette occupation spécialisée est stable, la faible disponibilité de la main-d'œuvre crée des besoins de recrutement sur le marché du travail.

SALAIRE ANNUEL MOYEN* (2025)

Personne ayant travaillé **au moins une heure**	**75 352 $**
Personne ayant travaillé **au moins 500 heures**	**90 738 $**

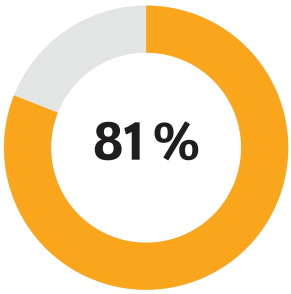

Proportion des personnes ayant travaillé **au moins 500 heures**

** Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.*

QUELQUES STATISTIQUES (2025)

1 541
préposé(e)s aux instruments d'arpentage ont été actif(-ive)s sur les chantiers.

478
entreprises ont recruté des préposé(e)s aux instruments d'arpentage.

95
nouvelles personnes ont été admises dans l'industrie. C'est un nombre inférieur à la moyenne annuelle de 97 pour la période 2021-2024.

LA PLACE DES FEMMES (2025)

155
femmes ont été actives sur les chantiers, représentant 10,1 % de la main-d'œuvre exerçant cette occupation spécialisée.

VOLUME DE TRAVAIL PAR SECTEUR (2025)

GÉNIE CIVIL ET VOIRIE
86 %

INDUSTRIEL
4 %

INSTITUTIONNEL ET COMMERCIAL
10 %

RÉSIDENTIEL
0 %

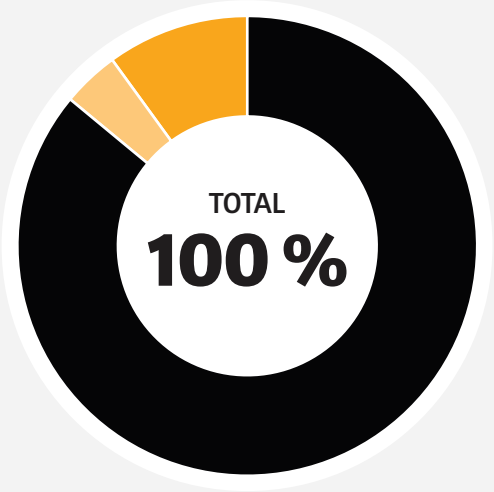

86 %

du volume de travail pour cette occupation spécialisée est fait dans le **secteur du génie civil et de la voirie** où l'activité devrait demeurer élevée au cours des prochaines années.

La main-d'œuvre est également active dans le **secteur institutionnel et commercia**l, qui devrait aussi continuer à offrir un volume de travail élevé.

TAUX HORAIRE

Selon les conventions collectives (août 2026)

	Génie civil et voirie	Industriel, institutionnel et commercial	Résidentiel léger
Préposé(e) aux instruments d'arpentage	50,07 $	50,07 $	42,65 $
Préposé(e) aux instruments d'arpentage classe 2	42,56 $	42,56 $	-

NOMBRE DE PERSONNES SALARIÉES ACTIVES (2025)

Abitibi-Témiscamingue	**36**
Bas-St-Laurent–Gaspésie	**91**
Côte-Nord	**47**
Estrie	**66**
Île de Montréal	**111**
Laval-Laurentides-Lanaudière	**274**
Montérégie	**251**
Mauricie–Bois-Francs	**94**
Outaouais	**41**
Québec	**358**
Saguenay–Lac-St-Jean	**166**
Extérieur et Baie-James	**6**
Total	**1 541**

ÂGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE (2025)

	Ensemble de cette occupation	Ensemble des métiers et occupations
ÂGE MOYEN	**39**	**39**
Moins de 30 ans	21 %	26 %
30 à 54 ans	69 %	59 %
55 ans et plus	10 %	15 %
Nombre total de personnes salariées	**1 541**	**203 039**

CARRIERE EN CONSTRUCTION .COM

POUR EN SAVOIR PLUS

Commission de la construction du Québec (carriere en construction.com), 2026